

ARPSM Infos

1^{er} Concours de l'année 2018

En espérant une météo clémente pour ce premier concours de l'année, l'équipe de l'ARPSM vous souhaite une belle journée de pêche et un bon moment en mer.

Classement

Le classement est calculé au nombre de points suivant la longueur des poissons au-delà de 60 cm.

Cours de pêche :

Les dates des cours sont disponibles sur le site internet. Vous pouvez vous inscrire par le biais de l'agenda figurant dans l'espace membres.

Prochain cours 15 Mars 2018 : La pêche aux congres -Montages et appâts

7 Avril concours amical 1^{ère} manche

Ce concours est la première manche du Challenge ARPSM qui se déroulera sur 3 épreuves (7 avril, 27 mai et 18 novembre).

Comité Directeur du 1 Février :

Election du bureau : retrouver le détail sur le site internet rubrique « contacts ».

Au plaisir de se retrouver pour ce premier concours de l'année.

L'équipe ARPSM

A.R.P.S.M.LA ROCHELLE BULLETIN D'ENGAGEMENT

CONCOURS « Congres » du : 25 Mars 2018

Nom et Prénom :
Date de naissance :/...../..... Catégorie.....
Club :
N° de licence :avec cachet médical !
Si skipper, nom du bateau :
Nom du Matelot :
Adresse email :

Téléphone : Signature

Engagement :44€ pour les adultes et 20€ pour les jeunes

COMMANDE D'APPÂTS

Je retiens les appâts congelés suivants (selon disponibilité)

ENCORNETS (poche) 6 €.....*

*Indiquer le nombre.de poche

ATTENTION !!!

Les appâts commandés devront être réglés en même temps que l'engagement, par un chèque séparé, à l'ordre de : A.R.P.S.M. La Rochelle.

INSTRUCTIONS

Le bulletin d'engagement est à adresser **impérativement avant le14 Mars 2018 date réception du courrier.**

accompagné du règlement libellé à l'ordre de :A.R.P.S.M. à :

**ARPSM
Jean-Michel PELTIER
22 rue de la Filature
17000 LA ROCHELLE**

Tel : 06 26-45-61-09 E-Mail jeapeltier17@orange.fr

Tout bulletin non accompagné du règlement ne sera pas pris en compte.

Rappel : La licence délivrée au pratiquant engage celui-ci à respecter l'ensemble des règles et règlements.